
États financiers de Centre d'accueil le Programme de Portage Inc.

31 mars 2023

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État des produits et des charges.....	3
État de l'évolution des actifs nets	4
État de la situation financière.....	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires.....	7-12

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Centre d'accueil le Programme de Portage Inc.

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Centre d'accueil le Programme de Portage Inc. (la « Corporation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et les états des produits et des charges, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Corporation au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

La Corporation n'a pas présenté dans le passif à court terme un montant de 1 276 201 \$ en lien avec le financement des jours-présences qui est sujet à récupération selon les modalités de l'Entente de financement concernant les services offerts par le Centre d'accueil le Programme de Portage Inc. avec le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (« MSSS »), ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Cela résulte d'une décision prise par la direction qui est d'avis que, comme ce fut le cas au cours des deux dernières années, le MSSS n'exigera pas le remboursement des fonds malgré le fait que les modalités contractuelles n'ont pas été atteintes. Si le passif à court terme avait été comptabilisé, le passif à court terme au 31 mars 2023 aurait été augmenté de 1 276 201 \$ et le revenu correspondant pour l'exercice terminé le 31 mars 2023 aurait été diminué par 1 276 201 \$.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Corporation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Corporation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Corporation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Corporation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Corporation.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Corporation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Corporation à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Le 10 août 2023

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A132478

Centre d'accueil le Programme de Portage Inc.**État des produits et des charges**

Exercice terminé le 31 mars 2023

	Notes	2023	2022
		\$	\$
Produits			
Programmes gouvernementaux		15 890 258	16 789 046
Dons de La Fondation Portage	8	3 964 859	773 506
Amortissement des subventions reportées afférentes aux immobilisations	7	19 585	21 760
Autres		285 731	175 246
		20 160 433	17 759 558
Charges			
Services cliniques	8	11 965 673	11 398 837
Services de soutien		6 774 451	4 532 156
Administration		1 852 988	1 743 450
Amortissement des immobilisations		22 685	25 205
		20 615 797	17 699 648
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges		(455 364)	59 910

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Centre d'accueil le Programme de Portage Inc.**État de l'évolution des actifs nets**

Exercice terminé le 31 mars 2023

			2023	2022
	Investis en immobilisations	Non affectés	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	31 002	749 766	780 768	720 858
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	(3 100)	(452 264)	(455 364)	59 910
Solde à la fin	27 902	297 502	325 404	780 768

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Centre d'accueil le Programme de Portage Inc.
État des flux de trésorerie
 Exercice terminé le 31 mars 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	(455 364)	59 910
Ajustements pour :		
Amortissement des subventions reportées afférentes aux immobilisations	(19 585)	(21 760)
Amortissement des immobilisations	22 685	25 205
	(452 264)	63 355
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Débiteurs	(815 510)	281 219
Frais payés d'avance	(60 470)	13 637
Créditeurs et charges à payer	934 336	(331 072)
	(393 908)	27 139
Activités d'investissement		
Prêt à recevoir de La Fondation Portage	—	(776)
Activités de financement		
Emprunt bancaire	350 000	—
(Diminution) augmentation nette de l'encaisse et des équivalents de trésorerie	(43 908)	26 363
Découvert bancaire au début	(92 437)	(118 800)
Découvert bancaire à la fin	(136 345)	(92 437)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Description de la Corporation

Centre d'accueil le Programme de Portage Inc. (la « Corporation »), constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec), est désignée comme une œuvre de charité en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

La Corporation gère des centres de réadaptation pour toxicomanes situés à Saint-Malachie, à Québec, au lac Écho, à Montréal et dans l'ouest de l'île de Montréal.

La Corporation, Le Programme de Portage Relatif à la Dépendance de la Drogue Inc. et La Fondation Portage sont gérés, en majorité, par les mêmes membres du conseil d'administration et constituent, par conséquent, des parties liées.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des produits

La Corporation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports affectés relatifs aux immobilisations sont amortis selon la durée de vie utile des immobilisations auxquelles ils se rapportent. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les immobilisations corporelles apportées sont comptabilisées à la juste valeur à la date d'apport. L'amortissement est calculé selon les méthodes suivantes :

Système de traitement des eaux usées	Linéaire	5 %
Génératrices, sécurité et incendie	Linéaire	5 %
Améliorations locatives	Dégressif	10 %
Mobilier et équipement	Dégressif	10 %

Dépréciation d'immobilisations

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement de l'immobilisation. Les réductions d'immobilisations doivent être comptabilisées à titre de charges dans l'état des produits et des charges. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises.

Instruments financiers

Évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Corporation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les instruments financiers créés ou échangés dans des opérations entre parties liées sont initialement évalués au coût.

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Évaluation initiale (suite)

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre parties liées dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par la Corporation dans le cadre de l'opération.

Évaluation ultérieure

Tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des produits et des charges à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dépréciation

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, la Corporation comptabilise à l'état des produits et des charges une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même l'état des produits et des charges de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Ventilation des charges

Les salaires et les charges sociales sont ventilés entre les services cliniques, les services de soutien et l'administration au prorata du temps estimatif que les employés consacrent à chaque activité. Les autres dépenses administratives sont ventilées entre les services au prorata estimé de leur utilisation. Cette clé de répartition est utilisée avec constance.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Centre d'accueil le Programme de Portage Inc.

Notes complémentaires

31 mars 2023

3. Débiteurs

	2023	2022
	\$	\$
Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec	1 224 888	1 042 162
Service correctionnel Canada	7 391	7 391
Mouvement pour l'Intégration et la Rétention en Emploi (MIRE)	—	528
La Fondation Portage	1 721 205	—
Le Programme de Portage Relatif à la Dépendance de la Drogue Inc.	—	1 157 168
Les habitations communautaires Portage	4 531	—
Les habitations communautaires Portage II	28 114	8 903
Garderie Ribambelle Montréal	45 596	—
Autres	102 060	87 608
	3 133 785	2 303 760
Centre jeunesse	258	395 702
Provision pour créances douteuses	(129)	(381 058)
	129	14 644
	3 133 914	2 318 404

4. Immobilisations

	2023		2022	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Système de traitement des eaux usées	400 067	400 067	—	—
Génératrices, sécurité et incendie	108 536	108 536	—	—
Améliorations locatives	966 759	774 434	192 325	213 693
Mobilier et équipement	395 458	383 623	11 835	13 152
	1 870 820	1 666 660	204 160	226 845

5. Facilité de crédit

La Corporation dispose d'un prêt à demande jusqu'à concurrence d'un montant de 450 000 \$, renouvelable annuellement, portant intérêt à un taux égal au taux préférentiel de l'institution financière (6,70 % au 31 mars 2023; 2,70 % au 31 mars 2022) majoré de 0,25 %.

Au 31 mars 2023, le montant utilisé est de 350 000 \$ (valeur nulle au 31 mars 2022). Le solde du découvert bancaire est constitué uniquement de chèques en circulation.

6. Crédoiteurs et charges à payer

	2023	2022
	\$	\$
Fournisseurs	352 445	236 817
Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec	692 437	70 704
La Fondation Portage	—	210 139
Le Programme de Portage Relatif à la Dépendance de la Drogue Inc.	362 687	—
Mouvement pour l'Intégration et la Rétention en Emploi (MIRE)	47 671	—
Les habitations communautaires Portage	—	8 835
Charges à payer	81 492	115 580
Salaires et vacances à payer	1 032 713	1 037 394
Sommes à remettre à l'État	85 794	41 434
	2 655 239	1 720 903

7. Subventions reportées afférentes aux immobilisations

	2023	2022
	\$	\$
Solde au début	195 843	217 603
Amortissement des subventions reportées afférentes aux immobilisations	(19 585)	(21 760)
Solde à la fin	176 258	195 843

8. Opérations entre parties liées

Intérêts économiques

La Corporation détient un intérêt économique dans La Fondation Portage étant donné que La Fondation Portage a été créée pour fournir de l'aide financière à la Corporation. La Corporation reçoit des dons de donateurs privés par l'entremise de La Fondation Portage, de même que des subventions publiques afin de faire face à ses obligations financières.

Les soldes de fonds de La Fondation Portage au 31 mars 2023 totalisent 12 182 000 \$ (16 426 397 \$ au 31 mars 2022). De ce montant, 6 282 460 \$ (4 876 068 \$ en 2022) sont inclus dans le Fonds d'immobilisations.

Centre d'accueil le Programme de Portage Inc.

Notes complémentaires

31 mars 2023

8. Opérations entre parties liées (suite)

Transactions entre parties liées

Les résultats de la Corporation incluent les transactions suivantes effectuées auprès d'entités liées. Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

	2023	2022
	\$	\$
Produits		
La Fondation Portage		
Dons	3 964 859	773 506
Intérêts ⁽¹⁾	8 548	—
Le Programme de Portage Relatif à la Dépendance de la Drogue Inc.		
Lits privés	78 529	45 433
Intérêts ⁽¹⁾	10 524	19 266
Charges		
La Fondation Portage		
Loyer	2 132 314	1 053 467
Intérêts ⁽¹⁾	—	1 952
Le Programme de Portage Relatif à la Dépendance de la Drogue Inc.		
Frais de gestion ⁽²⁾		
Centre de jour	83 340	83 705
Programme adolescents	266 700	267 857
Programme mère-enfant Montréal	416 712	418 527
Réadaptation – TSTM	250 020	242 746
Programme jeunes anglophones	200 028	200 893
Saint-Malachie	266 700	267 857
Charges allouées ⁽³⁾	1 314 272	999 879

À la fin de l'exercice, les montants dus aux/(des) parties liées sont remboursables sur demande et résultent des transactions précitées, à l'exception du prêt à recevoir de La Fondation Portage. Le prêt est accordé à des fins d'investissement à long terme et est donc classé comme un prêt à long terme. Il n'y a aucun intérêt sur le prêt; cependant, la Corporation a droit à sa quote-part des revenus d'intérêts sur ce placement.

(1) Les intérêts sont calculés sur les soldes entre parties liées sur une base trimestrielle au taux de 1,635 %.

(2) Les frais de gestion représentent les honoraires de gestion centralisés et sont facturés aux entités liées, qui sont inclus dans les dépenses de services cliniques.

(3) Ce montant représente les charges allouées qui sont centralisées et facturées aux entités liées afin de bénéficier d'économies.

Centre d'accueil le Programme de Portage Inc.

Notes complémentaires

31 mars 2023

9. Engagements

La Corporation s'est engagée auprès de La Fondation Portage dans le cadre de baux de location de locaux, renouvelables chaque année, à verser des paiements annuels fixes de 1 977 633 \$ et un montant de loyer supplémentaire de 829 841 \$ au cours des cinq prochaines années.

La Corporation est également engagée dans des baux à long terme pour un montant total de 94 714 \$, sur trois ans, pour d'autres locaux, des logements et la location de voitures.

Les paiements minimaux pour les années à venir sont les suivants :

	\$
2024	2 214 381
2025	2 164 030
2026	2 151 103
2027	2 141 603
2028	2 141 603

10. Instruments financiers

Risque de crédit

La Corporation consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintien des provisions pour créances douteuses.

Risque de liquidité

L'objectif de la Corporation est de disposer de liquidité suffisante pour être en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. La Corporation surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de ses activités, incluant le financement public prévu, pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 31 mars 2023, les passifs financiers les plus importants de la Corporation étaient l'emprunt bancaire et les créanciers et charges à payer.